

447151-2026 - Konkursas

Prancūzija – Matavimo, bandymo ir tikrinimo įrangos remonto ir priežiūros paslaugas – Maintien en condition opérationnelle des appareils de mesure électriques et électroniques terrestres "AMEE-T"

OJ S 123/2026 30/06/2026

Skelbimas apie pirkimą arba koncesiją. Įprasta tvarka
Paslaugos

1. Pirkėjas

1.1. Pirkėjas

Oficialus pavadinimas: MINARM/TERRE/SIMMT/DDC

E. paštas: simmt-ddc.ach.fct@intradef.gouv.fr

Pirkėjo teisinė forma: Centrinės valdžios institucija

Perkančiosios organizacijos veiklos sritis: Gynyba

2. Procedūra

2.1. Procedūra

Pavadinimas: Maintien en condition opérationnelle des appareils de mesure électriques et électroniques terrestres "AMEE-T"

Aprašymas: Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande issu d'une procédure négociée avec publicité préalable qui a pour objet le maintien en condition opérationnelle des appareils de mesure électriques et électroniques terrestres "AMEE-T"

Procedūros identifikatorius: 95546e48-e002-49da-b2d6-478d92107ef6

Vidaus identifikatorius: 26R30040

Pirkimo būdas: Derybos su išankstiniu kvietimu dalyvauti konkurse ir (arba) konkursas su derybomis

Procedūra pagreitinta: ne

2.1.1. Tikslas

Sutarties objektas: Paslaugos

Pagrindinis klasifikacijos kodas (cpv): 50410000 Matavimo, bandymo ir tikrinimo įrangos remonto ir priežiūros paslaugos

2.1.2. Sutarties vykdymo vieta

Šalis: Prancūzija

Bet kurioje konkrečios šalies vietoje

Papildoma informacija: France métropolitaine

2.1.3. Vertė

Numatoma vertė be PVM: 2 262 500,00 EUR

2.1.4. Bendra informacija

Papildoma informacija: La présente consultation est une procédure négociée avec publicité préalable et mise en concurrence, en application des articles R.2324-3 et R.2361-8 à R.2361-12 du code de la commande publique (CCP). La consultation se déroule en deux phases. Une

première de sélection de candidats et une deuxième de sélection des offres. A l'issue de cette phase candidature, les candidats sélectionnés auront accès en phase offre au dossier de consultation des entreprises (DCE) complet de la consultation.

Teisinis pagrindas:

Direktyva 2009/81/EB

2.1.6. Pašalinimo pagrindai

Pašalinimo pagrindų šaltiniai: Pirkimo dokumentas

5. Pirkimo dalis

5.1. Pirkimo dalis: LOT-0001

Pavadinimas: Maintien en condition opérationnelle des appareils de mesure électriques et électroniques terrestres "AMEE-T"

Aprašymas: Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande issu d'une procédure négociée avec publicité préalable qui a pour objet le maintien en condition opérationnelle des appareils de mesure électriques et électroniques terrestres "AMEE-T"

Vidaus identifikatorius: 26R30040

5.1.1. Tikslas

Sutarties objektas: Paslaugos

Pagrindinis klasifikacijos kodas (cpv): 50410000 Matavimo, bandymo ir tikrinimo įrangos remonto ir priežiūros paslaugos

5.1.2. Sutarties vykdymo vieta

Šalis: Prancūzija

Bet kurioje konkrečios šalies vietoje

Papildoma informacija: France métropolitaine

5.1.3. Numatomas galiojimas

Galiojimas: 84 Mėnesiai

5.1.4. Atnaujinimas

Daugiausiai atnaujinimų: 0

5.1.5. Vertė

Numatoma vertė be PVM: 2 262 500,00 EUR

5.1.6. Bendra informacija

Rezervuota dalyvavimo teisė:

Dalyvavimas nerezervuotas.

Iš ES fondų nefinansuojamas pirkimo projektas

Papildoma informacija: En cas de groupement d'opérateurs économiques au sens de l'article R.2342-12 du CCP, la forme juridique du groupement n'est pas imposée. Toutefois, si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. Les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché public. Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, en qualité de membres de plusieurs groupements. Les groupements ne pourront être

constitués ou modifiés après la date de remise des candidatures. En outre, en cas de restructuration de société, notamment de rachat, de fusion ou d'acquisition ou, si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait, le groupement peut demander à l'acheteur l'autorisation de continuer à participer à la procédure de passation en proposant, le cas échéant, à l'acceptation de l'acheteur, un ou plusieurs nouveaux membres du groupement, sous contractants ou entreprises liées. L'acheteur se prononce sur cette demande après examen de la capacité de l'ensemble des membres du groupement ainsi transformé et, le cas échéant, des sous-contractants ou entreprises liées à son acceptation, au regard des conditions de participation. Les documents exigés aux candidats sont obligatoires, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique (en outre tout candidat ou groupement ne paraissant pas posséder les capacités suffisantes pour obtenir le marché, pourra être rejeté). Pièce 1 : La lettre de candidature : imprimé DC1 modèle du 1er avril 2019 dûment renseigné par le candidat se présentant seul ou, en cas de candidature groupée, par l'ensemble des membres du groupement. Pièce 2 : La déclaration du candidat : imprimé DC2 modèle du 1er avril 2019 dûment rempli par le candidat se présentant seul ou, en cas de candidature groupée, un imprimé DC2 rempli par chaque membre du groupement, en prenant soin de renseigner la totalité des rubriques. Nota : Les imprimés réclamés ci-dessus sont ceux en vigueur. Ils peuvent être remplacés par des documents contenant les mêmes informations. ; Pièce 3 : Une liste des principales réalisations effectuées par le candidat individuel ou chaque membre du groupement au cours des trois dernières années portant sur un objet analogue à celui de la présente consultation en indiquant le montant. Le repérage des numéros des pièces contenues dans le dossier doit être prévu par le candidat. L'ensemble des documents doit être rédigé en langue française. Si le candidat transmet des documents en langue étrangère, il doit impérativement joindre une traduction en langue française. Conformément à l'article R.2342-2 du CCP, dans le cas où le candidat voudrait se prévaloir des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, il fournit leur chiffre d'affaires global et/ou spécifique réalisé(s) au cours des trois derniers exercices disponibles, ainsi que les documents demandés supra aux candidats justifiant les capacités professionnelles et techniques sur lesquelles le candidat s'appuie. En outre, pour justifier qu'il dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché public, le candidat produit un engagement écrit et signé des opérateurs économiques. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si le candidat n'est pas en mesure, pour une raison justifiée de produire les documents et les références demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique, financière, technique et professionnelle par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. L'acheteur vérifie que l'ensemble des documents demandés au titre de la candidature ont été transmis. Au cas où les pièces demandées sont absentes ou incomplètes, l'acheteur peut demander au candidat de compléter son dossier de candidature. Le cas échéant, l'acheteur peut demander au candidat de compléter ou d'expliquer les documents justificatifs et moyens de preuve fournis ou obtenus. L'acheteur élimine les candidats dont les documents exigés n'ont pas été produits dans le délai fixé. Récapitulatif des cas de rejet d'une candidature : dossier de candidature reçu après l'échéance fixée par l'acheteur, figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence. Dossier de candidature transmis selon des modalités ne respectant pas celles fixées à l'annexe de l'AAPC, ne permettant pas notamment de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir la confidentialité (exemple : transmission par courriel hors « PLACE »). Candidat faisant l'objet d'une interdiction de soumissionner à un marché public en application des dispositions des articles L. 2341-1 à L. 2341-3 et L. 2341-5 du CCP. Dossier de candidature ne comportant pas toutes les pièces mentionnées dans les conditions de

participations, ou comportant des pièces incomplètes, ou rédigées dans une langue étrangère sans traduction en langue française. Dossier de candidature contenant un virus et si aucune copie de sauvegarde n'a été transmise. Candidat ne présentant manifestement pas les capacités financières, professionnelles et techniques suffisantes pour exécuter le marché public. Candidat d'un pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. Modalités de communication et de transmission des plis pour la consultation. Le candidat doit indiquer dans son dossier de candidature, au sein du DC1 ou équivalent, une adresse de courrier électronique valide, et doit prendre régulièrement connaissance du contenu de cette messagerie en cours de procédure. Il est tenu d'informer l'acheteur de toute modification de cette adresse de courrier électronique en cours de procédure. En effet, pour ses échanges avec les opérateurs économiques, notamment les réponses à leurs questions, les éventuelles demandes de complément de dossier et l'information des candidats retenus et non retenus, l'acheteur communique exclusivement via la messagerie sécurisée de la PLACE. Les courriels sont envoyés par la PLACE depuis l'adresse : nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr. L'opérateur économique doit donc prendre le soin de vérifier au préalable que cette adresse électronique soit accessible ou inscrite sur liste blanche pour passer les filtres éventuellement mis en place (serveurs, clients de messagerie, logiciel tiers, anti-spam). Les modalités de transmission des plis électroniques sont précisées dans une notice d'information en annexe de l' AAPC. Les renseignements d'ordre techniques et administratifs peuvent être obtenus uniquement sur demande écrite et doivent être transmis par l'interface de questions de la PLACE 10 jours calendaires avant la date de remise des candidatures. Pour les questions posées ultérieurement, le pouvoir adjudicateur ne sera pas tenu de répondre. Pour accéder à l'interface de questions : sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr> indiquer la référence de la consultation dans la case "recherche avancée". En cas de difficulté, les opérateurs économiques disposent de guides tutoriels téléchargeables sur la PLACE, d'une FAQ et d'une assistance téléphonique après génération d'un ticket le cas échéant, destinés : à les guider et les aider à utiliser les fonctionnalités de la PLACE à les aider à déposer leurs plis de candidature et d'offres et leurs documents sur cette plateforme.

5.1.9. Atrankos kriterijai

Pasirinkimo kriterijų šaltiniai: Pirkimo dokumentas

5.1.11. Pirkimo dokumentai

Ad hoc ryšių kanalas:

Pavadinimas: PLACE plateforme des achats de l'état

URL: www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12. Pirkimo sąlygos

Pateikimo sąlygos:

Privalomas subrangos nurodymas: Sutarties dalis, dėl kurios dalyvis ketina sudaryti su subrangos sutartį

Kalbos, kuriomis galima pateikti pasiūlymus arba dalyvavimo prašymus: prancūzų kalba

Dalyvavimo prašymų priėmimo terminas: 06/08/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Rytų Europos laikas, Vidurio Europos vasaros laikas

Sutarties sąlygos:

Sutartis turi būti vykdoma pagal globojamų darbo grupių užimtumo programas: Ne

Su sutarties vykdymu susijusios sąlygos: Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande

Finansinės sąlygos: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. Le régime des paiements (versement d'avance, les acomptes et les versements à titre de règlement partiel ou de solde) est conforme aux dispositions des articles L.2391-1 à L.2392-10, R.2391-1 à R.2391-7, R.2391-16 à R.2391-28,

R.2393-24 à R.2393-40 du code de la commande publique. Le délai global de paiement est de 30 jours.

Subranga:

Rangovas privalo nurodyti visus sutarties vykdymo metu pasikeitusius subrangovus.

5.1.15. Metodai

Preliminarioji sutartis:

Preliminarioji sutartis, neskelbiant naujo konkurso

5.1.16. Išsamesnė informacija, tarpininkavimas ir peržiūra

Tarpininkavimo organizacija: Tribunal administratif de Versailles

Peržiūros organizacija: Tribunal administratif de Versailles

Informacija apie peržiūros terminus: Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L. 5511 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L.5511-3 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un (31) jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n° 358994).

8. Organizacijos

8.1. ORG-0001

Oficialus pavadinimas: MINARM/TERRE/SIMMT/DDC

Registracijos numeris: 15400005300582

Pašto adresas: route des docks quartier ingénieur général Jayat CS 30704

Miestas: VERSAILLES

Pašto kodas: 78013

Šalies administracinis vienetas (NUTS): Yvelines (FR103)

Šalis: Prancūzija

E. paštas: simmt-ddc.ach.fct@intradef.gouv.fr

Telefono numeris: 0139672724

Interneto adresas: www.marches-publics.gouv.fr

Informacijos mainų galinis taškas (URL): www.marches-publics.gouv.fr

Pirkėjo profilis: www.marches-publics.gouv.fr

Šios organizacijos vaidmenys:

Pirkėjas

8.1. ORG-0002

Oficialus pavadinimas: Tribunal administratif de Versailles

Pašto adresas: 56, avenue de SaintCloud

Miestas: VERSAILLES

Pašto kodas: 78011

Šalies administracinis vienetas (NUTS): Yvelines (FR103)

Šalis: Prancūzija

E. paštas: greff.taversailles@juradm.fr

Telefono numeris: 0139205400

Informacijos mainų galinis taškas (URL): www.telerecours.fr

Šios organizacijos vaidmenys:

Peržiūros organizacija

Tarpininkavimo organizacija

8.1. ORG-0000

Oficialus pavadinimas: Publications Office of the European Union

Registracijos numeris: PUBL

Miestas: Luxembourg

Pašto kodas: 2417

Šalies administracinis vienetas (NUTS): Luxembourg (LU000)

Šalis: Liuksemburgas

E. paštas: ted@publications.europa.eu

Telefono numeris: +352 29291

Interneto adresas: <https://op.europa.eu>

Šios organizacijos vaidmenys:

TED eSender

Skelbimo informacija

Skelbimo identifikatorius / versija: 98bdfa0a-c8aa-4a5e-88c3-0bb2eb82d8ca - 01

Formos tipas: Konkursas

Skelbimo rūšis: Skelbimas apie pirkimą arba koncesiją. Įprasta tvarka

Skelbimo porūšis: 18

Skelbimo išsiuntimo data: 29/06/2026 07:25:06 (UTC+00:00) Vakarų Europos laikas, GMT

Kalbos, kuriomis šis skelbimas oficialiai skelbiamas: prancūzų kalba

Skelbimo paskelbimo numeris: 447151-2026

OL S numeris: 123/2026

Paskelbimo data: 30/06/2026